

Réflexions sur le thème : « Faut-il déboulonner les statues ? »

Le « déboulonnage des statues » est l'un des signes de la crispation identitaire qui a gagné certaines communautés intellectuelles et citoyennes, que ce soit aux États-Unis – dans le sillage de la « *cancel culture* » et du mouvement « *woke* » –, aux Antilles ou en Europe, comme en Angleterre et en France. L'osmose entre histoire et mémoire militante, un certain « écrasement du passé » par le biais d'un fort « présentisme »¹ ont fissuré les rapports équilibrés entre passé et présent et mis en cause les rapports de temporalité dans le cadre de cette tendance à « l'instantanéité » dans le jugement qui est le fruit notamment des mobilisations de « l'identité 2.0 », qui peuvent susciter invective et violence des mots, mais aussi des actions violentes paroxysmiques.

Les statues mémorielles cristallisent plus de significations et d'attachements qu'elles n'en contenaient au moment de leur implantation ; mais le récent mouvement de « déboulonnage » et de « déconstruction » des mémoires « positivistes » est venu ébranler l'assise de tout monument, statue et même œuvre d'art au nom d'un enjeu de « bannissement » mémoriel².



Déboulonnage de la statue d'Edward Colston, un transporteur d'esclaves du XVII^e siècle, à Bristol, en Angleterre, dimanche 7 juin 2021, par des manifestants antiracistes

Déconstruire des héros

Ce cas est symbolique du lien récurrent entre la glorification d'un héros ou d'un événement et sa « déconstruction » provoquée par les mutations géopolitiques – ici, l'indépendance algérienne et la décolonisation – ou sociétales – comme la dénonciation *ex post* de l'esclavagisme ou du racialisme. Les polémiques et les débats autour du fameux déboulonnage des statues ont fleuri depuis quelques années, dans le cadre du mouvement anglo-saxon « *woke* », au nom de la lutte contre une vision positive des acteurs de l'esclavisation, de la colonisation ou de répressions sociales. Des arguments censés être impartiaux ont pris corps pour tenter d'équilibrer ce qui peut passer pour une dérive d'intolérance et même d'incompréhension des réalités de l'Histoire. La « déconstruction » d'une réputation, d'une histoire mène à la

¹ François Hartog, *Régimes d'historicité : présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.

² Cf. Jacqueline Lalouette, *Les statues de la discorde*, Paris, Passés/composés, 2021. Pierre Vesperini, « Essai sur la politique des statues à l'âge de la "cancel culture" », « Réflexions sur la statue déboulonnée de Thomas Jefferson », *Philosophie Magazine*, site internet *Philomag*, 17 novembre 2021 [Pierre Vesperini : réflexions sur la statue déboulonnée de Thomas Jefferson | Philosophie magazine (philomag.com)].

destruction comme dans une éruption de colère clivante et de ressentiment impatient.

L'expression de « contextualisation » a surgi afin d'essayer d'expliquer que toute héroïsation a été le fruit d'une « époque », d'une mode de civilisation, d'un type de système de production – comme le système productif transatlantique qui mêlait traite des Noirs par les Africains eux-mêmes, traite des Noirs par les navires européens, production de denrées exportées vers l'Europe ou autoconsommées en Amérique dans le cadre du système local des plantations, exportations européennes de biens d'équipement et de consommation, et accumulation de capital par les négociants et les planteurs.

Mais l'on doit admettre que, *a posteriori*, en des temps de cristallisation des indignations culturelles, sociales ou raciales, la Raison modérée puisse céder devant une sorte de convergence des luttes de dénonciation et de ressentiment. Après tout, les Communards ont bien renversé la colonne Vendôme en 1871 ! La violence représentée par ce mouvement de déboulonnage est symbolique d'une révolte des esprits qui est le fruit de ce désir irréfragable de remettre en cause « l'entrecroisement » – ou « l'intersectionnalité », selon la conception récemment cristallisé – des oppressions et la mémoire positive qui a pu préserver certains de leurs acteurs d'une condamnation de leur « gloire ».

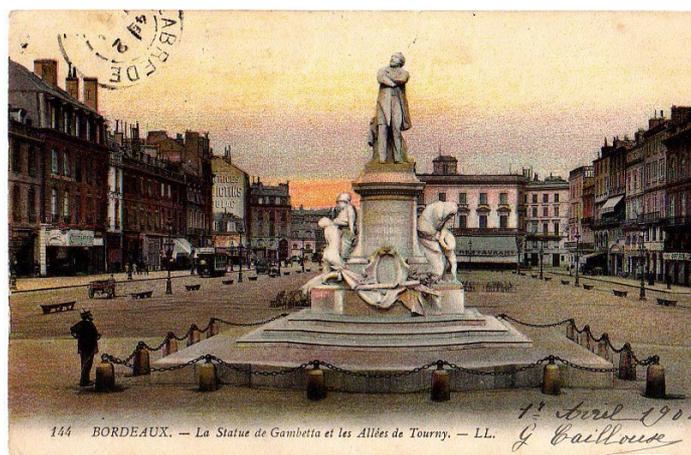
L'actualité fournit une nouvelle occasion, aux États-Unis, cette fois, avec le « déboulonnage » de la statue de **Thomas Jefferson** en octobre 2021. Comment concevoir qu'on porte atteinte à l'un des symboles des Lumières à la fin du XVIII^e siècle ? Il a symbolisé l'émergence du nouvel État – Gouverneur de Virginie (1779-1781), ambassadeur en France (1785-1789), tout premier secrétaire d'État (ministre des Affaires étrangères, 1790-1793), vice-président (1797-1801) et enfin troisième président (1801-1809) – et même accompagné l'abolition de la traite des Noirs par le Congrès en 1808. Mais sa philosophie libérale ne l'empêchait pas d'être sceptique sur la capacité des Noirs à être assimilés à la vie citoyenne, et sa correspondance révèle même une bonne dose de racisme. Toutefois, c'est le fait d'avoir possédé une plantation (dans le comté d'Albemarle, en Virginie) riche de quelque 600 esclaves qui vient de susciter l'indignation des élus new yorkais, qui ont décidé de retirer sa statue de la salle du Conseil municipal le 18 octobre 2021.



Des cas de réflexion à Bordeaux

La lutte contre de telles « gloires » touche Bordeaux, par le biais d'abord des débats autour de l'exigence du changement de nom de certaines rues (boulevard Balguerier-Stuttenberg, etc.) au nom de la dénonciation des négociants impliqués dans la traite des Noirs au tournant du XIX^e siècle. Moi-même ai fourni à la Mairie des textes expliquant les activités de ces marchands en vue d'une insertion sur un site numérique destiné aux visiteurs de Bordeaux – par le biais de QR codes ou de liens.

Mais prenons comme exemple typique le personnage de Léon **Gambetta**. On connaît évidemment la grande place bordelaise portant son nom, ainsi que la station de tramway toute proche. Je pense pour ma part que l'on devrait extraire la statue de Gambetta de l'entrepôt où elle croupit : son inauguration par le président de la République Émile Loubet le 24 avril 1905, sur les allées de Tourny, consacre la mémoire du résistant à l'offensive allemande en 1870-71. C'est aussi ce qui avait justifié son entrée au Panthéon et sa statue dans sa ville natale de Cahors.



Néanmoins, devenu président du Conseil en 1881-1882, il a alors soutenu le groupe de représentation d'intérêts qui désirait mettre en œuvre le plan de colonisation économique de la Tunisie, alors devenue un protectorat, qui ouvrait la voie, notamment, à une énorme concession agricole³, une fois la conquête militaire lancée par son prédécesseur Jules Ferry ; Gambetta a aussi joué un rôle dans l'enclenchement de la colonisation du Tonkin – notamment à cause de l'influence de réseaux proches de la franc-maçonnerie au sein des milieux d'affaires et du Parlement. Que faire de sa statue, démantelée en 1961 et stockée désormais par la Ville⁴, et un temps présentée sur les marches de l'escalier devant le Musée d'Aquitaine, au début des années 1990 ? La détruire, la cacher, la dresser sur la place ? Tout est ambigu : Gambetta a été un partisan des libertés sous le Second Empire, un co-constructeur de la République en 1870-1875, un homme clé de la nouvelle classe politique de la jeune III^e République ; ne mérite-t-il donc pas un hommage ? Comment « mesurer » la dose de bien et de mal dans son histoire par rapport à l'Histoire ?

Déboulonner des gloires nationales ?

En une réflexion similaire, l'on sait que le mouvement de déboulonnage a pris comme cible la personnalité de Jean-Baptiste **Colbert**. L'on peut légitimement lui reprocher d'avoir décrété le fameux Code Noir en 1685 : certes, il était destiné à encadrer les mauvaises pratiques des propriétaires d'esclaves, et se voulait donc un « progrès » ; en même temps, évidemment, il admettait le principe de l'esclavage... Néanmoins, il a construit le modèle de « l'État colbertiste », désireux de promouvoir les progrès

³ Charles-Robert Ageron, « Gambetta et la reprise de l'expansion coloniale », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 2^e trimestre 1972, tome 59, n^o 215, p. 165-204.

⁴ Voir [BORDEAUX QQQQCCP .fr - Statue Leon Gambetta (bordeaux-qqqqccp.fr)].

économiques, voire ce qu'on appelle aujourd'hui le patriotisme économique : soutien aux manufactures (comme Saint-Gobain), politique commerciale « mercantiliste », forte de droits de douane élevés, etc. Cela dit, aujourd'hui, des économistes néolibéraux pourraient exiger le déboulonnage de Colbert parce qu'ils reprochent à ce système de pensée interventionniste d'avoir pu freiner certains décollages de la première révolution industrielle en enrayant le libre jeu d'entrepreneurs audacieux et dégagés des carcans corporatifs et étatistes. Faut-il supprimer l'appellation des lycées, écoles, rues, qui portent le nom de *Colbert*, telle une rue dans le centre-ville bordelais ?

La question s'est posée aussi récemment, ici ou là, à propos de **Paul Bert**. Co-constructeur de l'école républicaine dans les années 1880-1890, il a été également co-animateur d'un courant de pensée racialisé, avant de finir Résident général en l'Indochine en 1886 et donc engagé dans la seconde colonisation.

« Membre actif de la Société d'anthropologie de Paris à partir de 1861, Paul Bert participe activement à la diffusion des thèses raciales⁹ de cette société, notamment quand il devient ministre de l'Instruction publique. Il est ainsi le rédacteur de plusieurs manuels scolaires qui se réfèrent à des idées et à des théories explicitement racistes. Selon plusieurs historiens, il a aussi participé clairement à donner une orientation nationaliste aux manuels scolaires de la III^e République, notamment les manuels d'histoire, de géographie et de français. Ces manuels, utilisés des écoles primaires à l'enseignement secondaire, ont été pour certains réédités de 1880 jusqu'aux années 1930. »⁵

C'est tout le panthéon de la gloire de la Nation qui est dès lors soumis à une relecture critique : *De Viris Illustribus* deviendrait en partie une galerie de sombres personnages. L'on peut estimer, par conséquent, que les débats seraient sans fin, qu'il faudrait passer au tamis intellectuel, historique et moral toute l'histoire de la France – à propos de laquelle les historiens ont déjà remis en cause le fameux « roman national ». Mais qui ou quel comité s'arrogerait le droit de diriger ce mouvement de déboulonnage ?

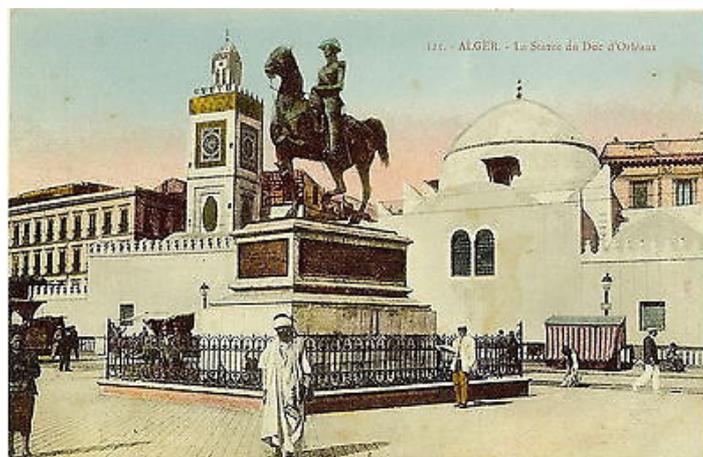
Un déboulonnage « décolonialiste » ?

L'ex-empire colonial fournit de nombreuses occasions de « déconstruire » l'histoire – dite « positiviste » et donc manquant d'objectivité – tant des personnages peuvent incarner « la geste coloniale ». Ils évoquent la valorisation de la construction du système de domination politique, sociale, économique et, souvent, raciale. Le premier grand acte symbolique de « déboulonnage » d'une telle statue aura été la mise à bas de celle de Ferdinand de Lesseps, installée en 1899 à Port-Saïd, à l'entrée du canal de Suez : il a été en effet le créateur et le président de la Compagnie universelle maritime du canal de Suez, qui non seulement a ouvert la voie (maritime) à l'intensification de l'impérialisme thalassocratique européen en Asie – par la « route des Indes » –, mais aussi à l'insertion de l'Égypte dans l'empire britannique. Aussi les partisans du colonel Nasser, grande figure du tiers-mondisme antiimpérialiste, se sont-ils empressés de dynamiter la statue de Lesseps le 23 décembre 1956, après le départ des troupes franco-anglaises venues tenter de renverser Nasser⁶.

⁵ Wikipedia [Paul Bert — Wikipédia (wikipedia.org)]. Bertrand Beyern, *Guide des tombes d'hommes célèbres*, Paris, Le Cherche Midi, 2011. Patrice Decormeille, « Paul Bert, race et culture », in Michel Wieviorka (dir.), *Peut-on encore chanter la douce France ?*, Paris, Éditions de l'Aube, 2007.

⁶ Marie-Laure Crosnier Leconte, « Gloire, chute, retour en grâce ? Le monument Ferdinand de Lesseps à Port-Saïd (1899, 1956, 2012 ?) », in *Le monument aux grands hommes et à leur action* (Actes du

Les statues sont destinées à glorifier une « figure » de l'Histoire, par exemple des grands personnages de l'Ancien Régime (comme Louis XIV) ou de la République⁷. Le Musée Ingres & Bourdelle de Montauban consacre en 2021 une exposition⁸ à **Ferdinand-Philippe d'Orléans**, le fils du roi Louis-Philippe. Un tableau y montre l'inauguration de sa statue à Alger le 28 octobre 1845, en « hommage à la gloire des grands conquérants », place du Gouvernement, en face de la mosquée. Or ce prince, passant en Métropole pour généreux, libéral et ouvert aux artistes, a, en tant que colonel de spahis, participé à la conquête de l'Algérie lors de trois expéditions en 1835, 1839 et 1840. Victime d'un accident mortel de calèche en 1842, il aura ainsi incarné « la plus grande France » et l'épopée de la seconde colonisation, d'où aussi des tableaux le mettant en valeur.



« En 1962, tout comme beaucoup d'autres monuments coloniaux, elle est déboulonnée et ramenée en France. Oubliée pendant vingt ans dans un hangar militaire par la municipalité de Neuilly-sur-Seine, banlieue chic de Paris qui hébergeait au XIX^e siècle le château de Louis-Philippe et de la famille d'Orléans, vient enfin l'heure de sa renaissance. Érigée sur une place de Neuilly, elle devient, comme d'autres monuments « rapatriés », un lieu de mémoire pour certains pieds-noirs ainsi que le symbole des liens historiques entre la ville et l'ancienne famille royale. Le parcours de la statue équestre du duc d'Orléans de Paris à Alger puis d'Alger à Paris, se situe donc au croisement des histoires coloniales et métropolitaines, celle du processus du peuplement européen en Algérie et celle de la vie politique de la France contemporaine. »⁹

134^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, « Célèbres ou obscurs : hommes et femmes dans leurs territoires et leur histoire », Bordeaux, 2009), Paris, Éditions du CTHS, 2012, p. 49-58.

⁷ Cf. Jacqueline Lalouette, *Un peuple de statues. La célébration sculptée des grands hommes (France, 1801-2018)*, Paris, Mare & Martin, 2018.

⁸ *Images d'un prince idéal*, Musée Ingres & Bourdelle, Montauban, 2021.

⁹ Jennifer Sessions, Conférence « La statue équestre du duc d'Orléans, entre Paris et Alger. Commémorer la conquête de l'Algérie en colonie et en métropole », 7 janvier 2016 [La Statue équestre du duc d'Orléans, entre Paris et Alger. Commémorer la conquête de l'Algérie en colonie et en métropole - Institut d'études avancées de Paris (paris-iea.fr)].



Considérons ainsi quelques « grands noms » : Joseph Gallieni – avec un cours du même nom et un grand centre mutualiste à Bordeaux –, Hubert Lyautey – doté d’une rue, d’un boulevard et d’un quai à Bordeaux –, Charles Mangin – doté lui aussi d’une rue bordelaise – ont leur statue à Paris alors qu’ils ont été des figures de l’empire colonial – Mangin en promoteur de « la Force Noire » –, tout en devenant des héros de la Première Guerre mondiale. De même, Philippe Leclerc de Hauteclocque – glorifié par un grand boulevard bordelais –, héros de la Seconde Guerre mondiale, dirige le corps expéditionnaire qui rétablit l’autorité française en Indochine en 1945-1947.



Une revendication a d’ailleurs surgi au Maroc pour mettre fin à la présence d’une statue de Lyautey à Casablanca, située devant le Consulat français, car c’est « une insulte faite à tous ceux qui ont donné leur vie pour libérer le Maroc et un affront au peuple marocain indépendant [...]. Nous exigeons le démantèlement immédiat et le retrait de cette statue du territoire marocain »¹⁰.

¹⁰ Soufiane Chahid, « Faut-il déboulonner la statue de Lyautey ? », *TelQuel*, 18 juin 2020, n° 967 [Faut-il déboulonner la statue de Lyautey ? (telquel.ma)].



L'acuité des controverses autour des stratégies mémorielles de la France et de l'Algérie depuis les années 1980 confirme la quasi-impossibilité chez de nombreux polémistes de rejeter ressentiment – chez les Algériens héritiers du nationalisme des années 1950-1960, mais aussi parmi les associations de Pieds Noirs animées de rancœurs extrémistes – ou déni des violences – colonialistes, militaires, judiciaires. Du coup, les acquis de la période coloniale (équipements, « mise en valeur », institutions de base, etc.) doivent être gommés au nom de la seule dénonciation, évidemment légitime, de la colonisation elle-même et de ses errements humains et politiques.

LE MONUMENT AUX MORTS D'ALGER laissé en place lors du départ des Français en 1962 constitue un bon cas d'étude de l'expression du ressentiment anticolonialiste. En effet, s'il a été longtemps épargné après l'indépendance, il a été recouvert d'un coffrage de ciment en 1978, symboliquement à l'occasion d'une rencontre des États africains à Alger comme pour symboliser les aspirations « décoloniales », et surtout au moment où les relations franco-algériennes étaient particulièrement mauvaises. Ce coffrage fut recouvert d'un mémorial sculpté, réalisé par le peintre M'hamed Issiakhem (1928-1985), à la gloire de la liberté et de la guerre d'indépendance, où l'on voit des mains enchaînées émerger du béton. Selon le journal *El Watan*, Issiakhem aurait bétonné le monument pour lui éviter d'être détruit. Mais jusqu'à présent, malgré de nombreuses tentatives de rapprochement franco-algérien, il n'a pas été exhumé, au contraire, il fut plusieurs fois badigeonné de peintures criardes, et abandonné à la patine du temps. Son éventuelle réhabilitation dépend de la politique mémorielle algérienne et de l'évolution des relations algéro-françaises.

Nos territoires d'outre-mer se sont associés au mouvement surgi dans le Sud des États-Unis, puis avivé en Angleterre à Bristol : « Deux nouvelles statues déboulonnées en Martinique. À Fort-de-France, une poignée d'activistes anticolonialistes a mis à terre les statues de Joséphine de Beauharnais et de Pierre Belain d'Esnaubuc, dimanche 26 juillet. »¹¹

« LA STATUE DE JOSÉPHINE DE BEAUHARNAIS, première épouse de Napoléon I^{er} et native de Martinique, où sa famille possédait une exploitation, avait déjà été décapitée il y a près de trente ans et laissée ainsi sur la place de la Savane à Fort-de-France. Dimanche, après l'avoir déboulonnée, les manifestants l'ont placée sur un bûcher, a expliqué une source policière à l'Agence France-Presse (AFP). À quelques mètres de là, celle de Pierre Belain d'Esnaubuc, qui a conduit l'installation de la colonie française en Martinique en 1635, a également été déboulonnée. Elle avait été érigée en 1935 à l'occasion du tricentenaire du début de la colonisation en Martinique. Sa disparition figurait au programme du

¹¹ *Le Monde*, 27 juillet 2020.

conseil municipal du mardi 27 juillet, qui devait entériner son déplacement en août, mais les activistes n'ont pas voulu attendre. »¹²

Fallait-il pour autant déboulonner deux statues de Victor Schœlcher à Fort-de-France, en Martinique, le 22 mai 2020 ? L'indignation a animé la classe politique face à un activisme jugé déplacé, voire dénué de sens, vis-à-vis de l'instigateur de l'abolition de l'esclavage en 1848. L'emportement sentimental, voire la haine, peuvent gommer la réalité de l'Histoire au nom du « dégomme » ou du « dézingage » de personnages jugés nuisibles à une mémoire citoyenne. Une question clé porte sur le champ de la contestation possible : faut-il remettre en question les noms ou statues des maréchaux ou généraux du Premier Empire, associés à une dictature militaire et policière ? Cela dit, il était légitime que les Villes de Paris et Metz fassent enlever en 2001 le nom du général Antoine Richepanse pour sa tragique opération de reconquête de La Guadeloupe en 1802 – d'autant plus que son fils est mort en 1836 lors du siège de Constantine pendant la colonisation algérienne.

Quelques réflexions pour inciter au débat

Le modeste historien académique ne peut qu'inciter à « faire de l'histoire », à rassembler et à « convoquer » les faits pour obtenir une compréhension équilibrée des faits. « Tout comprendre n'est pas tout excuser », disait mon professeur de philosophie en khâgne lyonnaise, Jean Lacroix. **Comprendre et savoir** ne débouchent donc pas sur l'excuse ou le déni, voire l'amnésie. L'historien, même « impartial » dans ses ouvrages et ses cours, est aussi un citoyen. Il ne peut dès lors qu'encourager au dialogue, au débat, à la « *disputatio* » chère à Patrick Boucheron, ce qui ne peut qu'éviter des dérives vers des violences verbales et matérielles.

Il faut éviter en effet des éruptions d'exaspération collective, de ressentiment¹³. On joue trop souvent sur l'émotion déclenchée par une impulsion d'indignation ; et l'on peut aller jusqu'à suggérer que, parfois, quelque « hystérie collective » prend corps, aux dépens de la confrontation des faits, de la mémoire, des interprétations¹⁴. Or seuls des débats apaisés – comme on dit – peuvent revivifier la place de la République, celle de l'équilibre entre opinions, sans dictature de l'une d'entre elles, institutionnelle ou associative.

Toute réalité est ambiguë car la République des libertés a été colonialiste, raciste, antiféministe, et insuffisamment réformatrice en ce qui concerne les rapports sociaux de production. En 1919-1920, elle a refusé d'octroyer la citoyenneté aux anciens combattants issus de l'empire colonial, et le grand Georges Clemenceau a été impliqué dans ce refus. Ce n'est pas pour autant qu'on doit renverser la République et ses illustres représentants ! Un lourd passé incarne ces mouvements de déboulonnage. La Révolution française elle-même a détruit des sculptures et frontons des églises catholiques ; les Communards ont fait tomber la colonne Vendôme – et le peintre Courbet y a participé – et incendié le palais des Tuileries – tandis que la Commune de Bordeaux est restée une modeste parenthèse dans l'histoire de la ville.

¹² *Ibidem*.

¹³ Voir les analyses philosophiques et morales de Cynthia Fleury, *Ci-gît l'amer. Guérir du ressentiment*, Paris, Gallimard, 2020.

¹⁴ Voir les analyses parfois rudoyantes ou accablantes de : Didier Porquery, *Sauvons le débat. Osons la nuance*, Paris, Éditions La Cité, 2021.

Une sorte de « matrice nihiliste » est récurrente en Histoire, et les communistes de la Révolution culturelle chinoise ont eux aussi porté atteinte à nombre de symboles d'une histoire jugée malfaisante. Mais soyons lucides ! Les Nazis ont pratiqué les autodafés d'ouvrages estimés hostiles en 1934-1938. D'ailleurs, le mot « autodafé » a été réactualisé par le philosophe Michel Onfray¹⁵ ; on peut penser ce qu'on veut de cet intellectuel parfois controversé ; mais il a eu raison d'insister sur le risque pour les libertés de nouveaux autodafés pratiqués par des militants « ultras ».

In fine, faut-il brûler « le roman national », déboulonner Stéphane Bern, après Alain Decaux et André Castelot, qui eux aussi animaient des émissions de télévision et de radio qui présentaient une histoire parfois univoque de notre pays ? C'est l'éternel débat qui a surgi autour des manuels scolaires depuis les années 1960-1980 et jadis des images d'Épinal. Plusieurs commissions ont successivement tenté de reconstruire des programmes d'histoire équilibrés, objectifs, impartiaux, mais sans jamais satisfaire les communautés intellectuelles ou militantes.

L'on ne peut déboulonner et gommer le passé, aussi déplaisant et choquant soit-il, sous peine de tarir les sources des débats nécessaires. Des formes de militantisme contribuent avec volonté à dénoncer les formes de déni vis-à-vis d'un passé ambigu ; et il faut évidemment mettre fin aux tabous, à Bordeaux¹⁶ comme ailleurs. Toutefois, il faut éviter, si possible, que les rapports identitaires qui s'aiguisent aujourd'hui en remettant en cause la légitimité de tant de personnalités débouchent sur des excès d'intolérance et d'étouffement des débats. Et il faut respecter la diversité des **modes d'appropriation de l'Histoire**, insister sur la « contextualisation » comme levier d'une compréhension éclairée et d'une évaluation objective de la convergence et de l'intersection des faits.

En revanche, qu'on déplace des statues, des tableaux ou des monuments de leur position glorificatrice vers des lieux plus propices à **une présentation raisonnée**, historique, pédagogique, peut évidemment sembler légitime. Encore faut-il y procéder avec mesure, sans emportement ou ressentiment *ex post*... Pas besoin d'un « acte révolutionnaire » pour renouveler la perception citoyenne de tel ou tel personnage ! Sinon, on se retrouverait comme en août 1793 quand des révolutionnaires exaltés ont envahi la basilique Saint-Denis et ont endommagé ou détruit 51 statues en trois jours car elles symbolisaient trop l'osmose entre la religion et la monarchie absolue, voire quelque théocratie, avant que de rassembler puis disperser le « trésor » qui y était préservé depuis des siècles. L'incapacité de contextualiser les traces du passé est l'illustration significative de la confusion du passé et du présent, c'est-à-dire l'abolition du temps et du recul historiques, et l'on pourrait risquer d'interpréter un tel aveuglement comme l'expression directe d'une forme contemporaine de nihilisme...

¹⁵ Michel Onfray, *Autodafés. L'art de détruire les livres*, Paris, Presses de la Cité, 2021.

¹⁶ Cf. Hubert Bonin, *Les tabous de Bordeaux*, Bordeaux, Le Festin, 2010 ; 2^e édition en 2011. H. Bonin, « La mémoire de la traite négrière. Enjeu politique à Bordeaux au tournant du XXI^e siècle », in Caroline Le Mao (dir.), *Bordeaux, La Rochelle, Rochefort, Bayonne. Mémoire Noire. Histoire de l'esclavage*, Bordeaux, Mollat, 2020, p. 245-273.

Sur un tout autre registre, que ferait-on dans les musées des tableaux des peintres Edgar Degas¹⁷, Auguste Renoir, Auguste Rodin ou Paul Cézanne, qui ont été antidreyfusards dans les années 1890, voire antisémites ? Faudra-t-il lancer des seaux de peinture noire ou rouge sur leurs tableaux ?

L'on voit où pourrait conduire un processus de laissez-faire et d'emportement vis-à-vis de la « mémoire » quand elle néglige les méthodes « raisonnables et raisonnées » de l'histoire, qu'elle soit académique ou aussi « citoyenne ». Cela dit, aucune personnalité et aucune œuvre sur lesquelles pèsent des interprétations plurielles ne doit être préservée par du déni, comme on peut le pratiquer dans des institutions trop soucieuses de préserver leur confort intellectuel ou trop timides ou conformistes – puisque « les cadres sociaux de la mémoire » prédominent souvent¹⁸.

Pour résumer, il faut promouvoir la mesure ou l'équilibre sans équivoque : pas de déni, un devoir d'analyse et d'information, pas de position décontextualisée ; et chaque procédure et cas mérite un traitement différencié¹⁹. Il faut compenser la présomption de culpabilité par une impartialité rigoureuse, rejeter à la fois la posture dénonciatrice et le déni, au nom de ce qu'on pourrait appeler un « État de droit mémoriel ».

Hubert Bonin, professeur émérite à Sciences Po Bordeaux et chercheur en histoire économique et ultramarine à Bordeaux Sciences économiques-BSE-Université de Bordeaux.

(TEXTE AYANT NOURRI L'INTERVENTION D'HUBERT BONIN LORS D'UNE TABLE-RONDE AU FESTIVAL DU FILM D'HISTOIRE DE PESSAC, LE VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021 À 20H30, SALLE JACQUES ELLUL, AU TROISIÈME ÉTAGE DU CINÉMA ; AVEC LAURENT VÉDRINE, DIRECTEUR DU MUSÉE D'AQUITAINE, ET MAXIME ASSEO, ÉTUDIANT À L'IJBA).

¹⁷ Linda Nochlin, « Degas et l'affaire Dreyfus : portrait de l'artiste en antisémite », in *Les Politiques de la vision*, Nîmes, Éditions Jacqueline Chambon, « Rayon art », 1998, p. 201-236.

¹⁸ Maurice Halbwachs, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 ; première édition en 1925.

¹⁹ Sur le même thème, à propos des statues et de la mémoire belges, lire : Julien Régibeau, « Ne pas jouer le passé contre le présent : statues et positionnement des historiens », *Entretiens*. Façonner. L'histoire au travail [Ne pas jouer le passé contre le présent : statues et positionnement des historiens ~ Entre-Temps].